

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL.2019.04.017 – Motion « Nous voulons des coquelicots » - Demande interdiction de tous pesticides de synthèse.

L'an deux mil dix neuf, le dix avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Vieux Logis, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 21
- Nombre de procurations : 8
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 avril 2019

PREFECTURE
 DE .GIRONDE
15 AVR. 2019
 Bureau du Courrier

Madame Annie PONS a été désignée secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne		X	FLOIRAC Nicole
MAUREL Daniel		X	KRATA Rajaa
SAUX Brigitte	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
FLOIRAC Nicole	X		
DE SOUZA Bernard	X		
KRATA Rajaa	X		
PONS Annie	X		
BARLAND François	X		
BRIC Jean-François	X		
SEILLADE Jeanine		X	de FRANÇOIS Béatrice
CHAMBAUD Michel	X		
DUPUY Pauline		X	DERVIEUX Benjamin
SALMON Monique	X		
PERROUD Dominique		X	SEINTIGNAN Jean-Michel
BEZIN Viviane	X		
VERDIER Marc	X		
GUILBAULT Nicole		X	SAUX Brigitte
VINCE Bernard	X		
SAINT-GERARD Christiane	X		
LALANNE Nicole	X		
PAGADOY Michel	X		
MAURY Roxane		X	LALANNE Nicole
LAGARRIGUE Henri	X		
DEL-POZO Irma	X		
VALLEJO Annie	X		
BRET Bernard		X	VALLEJO Annie

DEL.2019.04.017 – Motion « Nous voulons des coquelicots » - Demande interdiction de tous pesticides de synthèse.

Rapporteur : Madame le MAIRE

L'Appel des coquelicots a été lancé à la fin de l'Été 2018 par l'association « Nous voulons des coquelicots », présidée par Fabrice NICOLINO, journaliste à *Charlie Hebdo*. Ce collectif dresse un constat plus qu'alarmant sur la qualité de l'air, des sols et de la biodiversité dans notre pays : en cause, les pesticides. Plus de 750 000 personnes ont déjà signé son appel pour l'interdiction de tous les pesticides de synthèse.

Depuis le 1er janvier 2017, la loi interdit l'utilisation des produits phytosanitaires chimiques pour l'ensemble des collectivités locales dans les espaces verts, les forêts, voiries et promenades ouvertes au public.

À Parempuyre, nous avons décidé d'aller plus loin et de bannir purement et simplement l'usage de ces produits y compris dans des lieux où l'interdiction n'est pas encore imposée par la loi tels que le cimetière.

Ces démarches se font à la fois dans une logique de santé publique pour nos administrés et pour les personnels communaux utilisant ces produits mais aussi dans une logique de préservation des ressources naturelles et de la biodiversité urbaine.

Le temps n'est plus à l'étude de savoir si les intrants sont dangereux ou non pour notre santé. La plupart des études conclut aux mêmes résultats: ils provoquent cancers, maladies de Parkinson, troubles psychomoteurs chez les enfants, infertilités, malformations à la naissance, etc. Les pesticides polluent également les sols, l'eau et détruisent la biodiversité. Le tiers des oiseaux a disparu en 15 ans, la moitié des papillons en 20 ans ; les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards. Les plantes sauvages se font rares. Les insectes sont en voie d'extinction, faisant planer la menace d'un «effondrement catastrophique des écosystèmes naturels».

Parce que les politiques volontaristes des collectivités locales sur ce sujet doivent s'appliquer à l'ensemble des activités économiques, nous souhaitons nous rallier à l'Appel des coquelicots. Les marches citoyennes pour le climat, ainsi que la jeune génération européenne nous montrent, chaque semaine, que cette est préoccupée par l'état de la planète. Nous avons le devoir de mener cette lutte et le combat contre les pesticides en fait partie.

Considérant que :

- Les études scientifiques et les témoignages récents ne font qu'alerter sur la dangerosité de ces substances chimiques pour la santé et pour la biodiversité, les pesticides de synthèse ne doivent plus avoir leur place dans nos campagnes comme dans nos villes.
- La ville de Parempuyre a mis en place une politique volontariste en matière d'arrêt des pesticides dans tous ses espaces publics sans exception.
- Les professionnels ayant subi les nuisances de ces produits chimiques doivent obtenir réparation auprès des industries.

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ayant entendu l'exposé de Madame le MAIRE
Après en avoir délibéré
A l'unanimité

✦ **DECIDE :**

- de soutenir l'Appel des coquelicots, et demande l'interdiction au plus vite de tous les pesticides de synthèse.
- De soutenir les victimes de maladies professionnelles et demande des mesures visant la réparation intégrale de leur préjudice.
- De demander au Gouvernement et au Parlement français d'accélérer les mesures d'accompagnement des agriculteurs dans la mutation de leur modèle de production agricole afin de permettre à la fois une juste rémunération de leur travail et une sortie rapide et effective des pesticides de synthèse.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 10 avril 2019
Le Maire
Béatrice de FRANÇOIS

PREFECTURE
DE GIRONDE
15 AVR. 2019
Bureau du Courrier